

En vous souhaitant une bonne et « heuRheu'z » année

Il est jamais trop tard pour le faire (et tant pis pour les superstitieux) : l'ensemble de l'équipe de la ferme vous souhaite une bonne année 2019 et tout ce qui va avec : bonheur, joie, santé et finalement tout le meilleur.

En attendant, nous tenons (presque) la cadence et le 2ème numéro « Du Rheu'z à la ferme » est de sortie. Pas facile de vous tenir en haleine chaque mois ! Et puis surtout à cette saison où tout est calme dans la campagne...ou presque ! Si vous traînez vos bottes, sandales ou espadrilles du côté de la stabulation, vous pourrez parfois entendre de la musique après la traite (et pendant aussi...). Il se peut que ce soit Mélanie, Justine, Alexianne et Margot qui dorlotent Landaise, la vache présentée au Trophée Nationale des Lycées Agricoles lors du salon agricole de Paris. Si ce n'est déjà fait, consultez leur page facebook : tnla2019lyceetheodoremonod.

Ce début d'année démarre sinon avec le départ de Jean-Charles Hamon de l'atelier maraîchage après 5 ans de tunnel...et oui, c'est comme ça qu'on dit dans le milieu ! Nous lui souhaitons la réussite dans ses nouveaux projets. C'est donc Gaëtane Chirié qui prendra le relais à mi-temps sur l'atelier. Elle connaît déjà bien les lieux puisqu'elle a suivi un CS maraîchage au CFPPA en 2015.

L'équipe de la ferme

Suite recueil de vos attentes

Nous continuons la synthèse de vos attentes en abordant cette fois les évolutions et améliorations techniques que vous proposez et souhaitez voir mises en place sur la ferme.

En terme de commercialisation de nos productions, vous souhaiteriez pouvoir acheter de la viande de porc AB produite sur le lycée ainsi que d'augmenter la diversité de produits vendus sur le marché (kiwi, pommes, poires). De même que la vente de lait en direct sur le marché serait appréciée.

Sur l'évolution des ateliers vous êtes plusieurs à souhaiter un système fourrager plus herbager encore pour les vaches laitières avec « plus de cohérence » (restera à définir cette cohérence). Sur l'atelier mouton il serait nécessaire d'améliorer la productivité des prairies.

Nous prenons bonne note comme dirait l'autre. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions, c'est un peu ça l'amélioration continue...

Restitution des BTS PA sur l'atelier lait

Plusieurs scénarios ont été élaborés et 2 nous ont été présentés. Un scénario autonome avec des vaches à 5 000 L/VL et un système fourrager tout herbe et un scénario productif avec 6 750 L/VL, sans soja, les concentrés autoproduits et les génisses élevées. Pour le moment, aucun des scénarii proposés ne permettent un maintien de la marge brute globale de l'atelier. Mais ils n'ont pas dit leur dernier mot ! Et dire que 25 ha de terres (dont 8 ha) sont mis en vente à Moigné ! Ça ferait bien nos affaires pour aller vers un système plus autonome...

En route vers de nouvelles aventures

Depuis le temps que je parlais de ma future installation ! Voilà, ça arrive enfin ! J'ai quitté la ferme depuis 3 semaines et j'ai repris un emploi à temps partiel pour 6 mois chez d'autres maraîchers plus proches. Cela me permet de commencer les démarches pour créer ma propre activité. Cela demande patience et réflexion. En parallèle je prépare la mise en place des cultures, l'agrandissement du bâtiment et réalise l'entretien du matériel pour démarrer la saison convenablement. Mais plutôt que de longues paroles, je vous invite à venir par chez moi pour voir ça de plus près... Pour ceux que je n'ai pas vu avant de partir, je vous souhaite une très bonne année. Au plaisir de vous revoir au lycée, sur un marché ou vers Monteneuf...

Jean-Charles

Silence, ça pousse !

Aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est l'hiver ! Pourtant le temps est à la douceur et les premiers semis lèvent le bout de leurs feuilles. En tête de fil, mais pas trop, nous avons les épinards. Talonnés de près par les betteraves ! Mais les navets ne sont pas en reste et les choux raves et salades sont dans la place.

La période étant plus calme dans les champs et sous les tunnels on en profite nous aussi pour faire l'entretien des tracteurs et du matériel pour débiter la saison .

Merci au BPREA maraîchage pour leur travail sur la ferme ! Ça fait plaisir !



Le marché

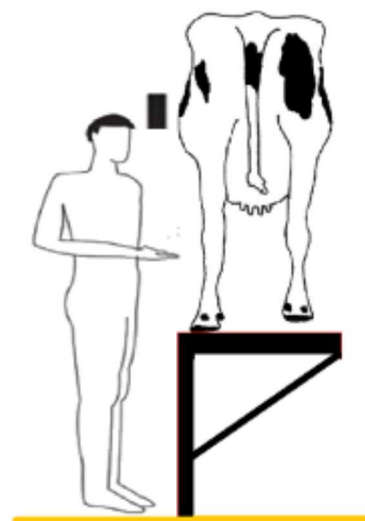
En cette saison il n'y a plus qu'un marché le vendredi de 11h30 à 13h30. N'hésitez pas à prendre de la courge musquée.... « y'en a » ! Et si besoin, nous trouverons bien un ou deux conseils à vous donner pour la préparer...

De nouveaux débouchés

Nous sommes très fiers d'avoir commencé nos premières livraisons chez Breizhou, entreprise bretonne de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) et lauréate du concours InnovaBio 2018 ! Elle prépare des repas 100% AB à destination des crèches .

RTT ou la Réduction des Troubles liés à la Traite

Au mois de juin dernier, Agrobio 35 a lancé une étude sur l'ergonomie en salle de traite auprès d'un échantillon de 14 agriculteurs en AB et en conversion. Edouard, ancien BTS PA 2 du Campus T.Monod, a eu la lourde tâche de mener l'enquête et de réaliser des vidéos afin de visionner par la suite le déroulement des traites. Aidé et encadré par François Pinot (celui-ci est moins riche que l'autre...à ce qu'on sache...), animateur à Agrobio 35, ils ont mis en évidence les bonnes et mauvaises habitudes en terme de postures, de sécurité et d'ergonomie de travail : servantes, accessibilité des postes de commande, hauteur de quais, etc. Tous ces « petits riens » qui rendent la vie plus agréable. Le saviez vous ? Chaque griffe pèse 2.35 kg, soit au moment de l'étude 98 kg soulevé par traite soit 72 051 kg/an (si le nombre de vache n'augmentait pas !). Dans l'échantillon, 46% des agriculteurs déclarent souffrir de troubles de santé liés à la traite dont 56% des épaules ! Bref, il convient de rester vigilant vis-à-vis des gestes et postures et d'essayer d'adapter l'environnement de travail.

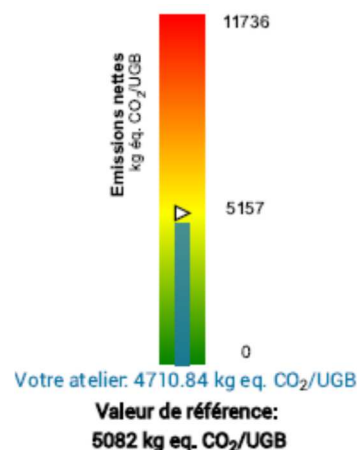


« Quelles vaches pour quels systèmes »

Ainsi s'intitule l'étude menée par l'INRA depuis plus de 10 ans visant à évaluer à long terme l'aptitude à produire et se reproduire de différents types de vaches laitières affectées à deux stratégies d'alimentation opposées dans le cadre d'une conduite en vèlages groupés (sic). Elle vise notamment à comparer sur des Normandes et des Holstein deux stratégies d'alimentation : dans un cas l'animal s'adapte à la ressource alimentaire disponible (système à base d'herbe) et dans l'autre la ressource alimentaire est adaptée afin de satisfaire la demande animale associée à son potentiel génétique (tiens, tiens, nous connaissons cette stratégie !). Et nous vous livrons une conclusion sans appel : « face à des stratégies alimentaires contrastées, les Holstein s'avèrent beaucoup plus réactives que les Normandes. Cette réactivité importante de la production laitière, qui ne limite pas la perte d'état corporel, ainsi que la dégradation des performances de reproduction les rendent incompatibles avec des conduites strictes et sévères telles que celles mises en œuvre dans les systèmes herbagers à très bas intrants en concentrés et des vèlages groupés au printemps ». Rien ne sert de couler à 6000 L avec une Ferrari ! Allez, on repasse en Normande ? P'têtre ben qu'oui, p'têtre...

Gardons le CAP'2ER

Voici les résultats du bilan carbone de l'atelier lait réalisé dans le cadre d'une étude menée par Triballat : nous émettons 4710 kg eq CO₂/UGB. C'est bien ou pas ? Réponse lors de la restitution en groupe le 26 février prochain.



C'est parti !

Le 24 janvier dernier, les 19 brebis n'étaient pas en grève ! Les premiers agnelages 2019 ont commencé par 2 beaux agneaux. C'est parti pour 3 semaines à 1 mois, avec un record déjà battu à 4 agneaux !



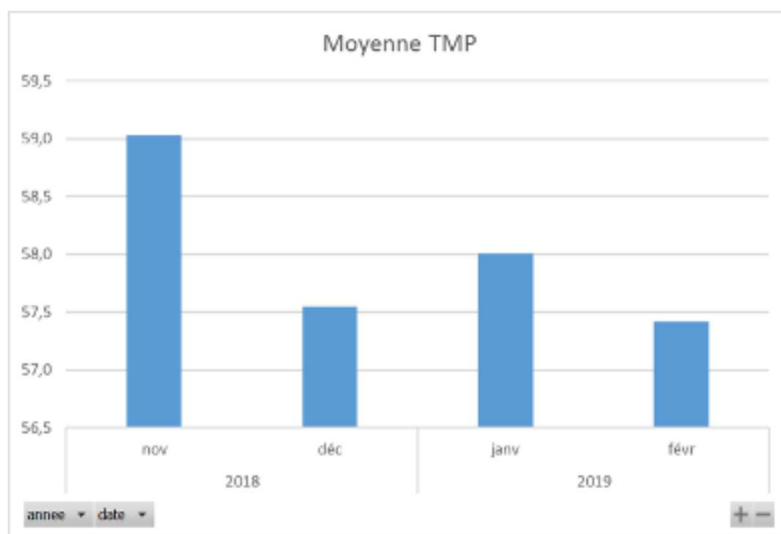
Pas de béton mais de la récupération

La nouvelle bergerie prend forme : c'est fou ce qu'on peut faire avec de la paille et un peu d'imagination ! C'est pour l'instant un pansement sur une jambe de bois mais les adaptations apportées aux bâtiments devraient permettre de passer l'hiver sereinement .



Rétrospective des premiers résultats

Jusqu'à présent, les résultats de l'abattage des charcutiers font apparaître une variation des TMP (Taux de Muscle par Pièce) et une amélioration du poids des porcs dans la gamme. Quelques explications s'imposent. Le prix de vente nos petites bêtes roses est principalement déterminé par 2 critères: la gamme de poids puis le TMP. Par exemple, un porc qui serait dans la gamme de poids, autrement dit le standard...il faudra vous y faire..., sera ensuite payé en fonction de son TMP (plus ou moins value). Ce dernier correspond au pourcentage de muscle de l'ensemble des 4 pièces principales que sont le jambon, le rein avec filet mignon, l'épaule et la poitrine. Il varie en fonction de plusieurs facteurs comme le sexe, l'alimentation, etc. Les résultats TMP en AB sont en général moins élevés qu'en production conventionnelle. Ainsi, une étude de 48 élevages a montré que les TMP variaient de 57 à 58.8 %. Nos résultats montrent que nous savons et pouvons sortir de bons résultats sur ce critère. Nous cherchons à identifier dans un 1er temps les leviers les plus simples à mettre en œuvre pour limiter les variations de TMP.

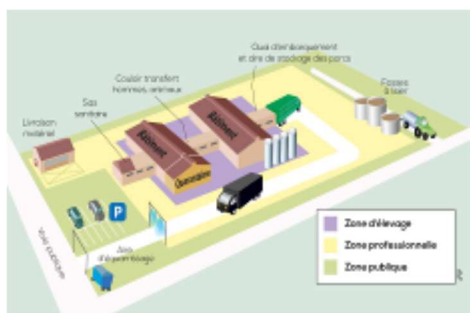


SDRP, quézaco ?

Ou le Syndrome Dysgénésique et Respiratoire du Porc ! Egalement appelé maladie de « l'oreille bleue », cette pathologie se traduit par des troubles de la reproduction, une pneumonie et un accroissement de la sensibilité aux infections. Pour pouvoir vendre des porcs hors de Bretagne, l'élevage doit être négatif. Au Rheu, de récentes analyses de sang ont montré que le virus était inactif et non circulant. Ceci étant, cela ne permet pas de nous considérer pour l'instant comme négatif vis-à-vis du SDRP et la vente d'animaux vivants doit se cantonner à la Bretagne.

Biosécurité : c'est la zone !

Un arrêté de 2018 visant à « prévenir de la peste porcine africaine et des autres dangers sanitaires réglementés » prévoit que nous devrions mettre en place différentes dispositions en matière de flux de véhicules, d'animaux et de personnes. Allez, « marche en avant » ! L'arrêté impose entre autre de définir 3 grandes zones : une zone publique, une zone professionnelle et une zone d'élevage. A l'intérieur de ces zones les accès sont limités et soumis à des procédures. Par exemple la zone d'élevage est interdite à tout véhicule hormis ceux de l'exploitation, passage obligatoire par un sas sanitaire, etc. Adieu les balades du dimanche sur la ferme ??



Un arrêté de 2018 visant à « prévenir de la peste porcine africaine et des autres dangers sanitaires réglementés » prévoit que nous devrions mettre en place différentes dispositions en matière de flux de véhicules, d'animaux et de personnes. Allez, « marche en avant » ! L'arrêté impose entre autre de définir 3 grandes zones : une zone publique, une zone professionnelle et une zone d'élevage. A l'intérieur de ces zones les accès sont limités et soumis à des procédures. Par exemple la zone d'élevage est interdite à tout véhicule hormis ceux de l'exploitation, passage obligatoire par un sas sanitaire, etc. Adieu les balades du dimanche sur la ferme ??